

Liste d'aptitude pour l'accès au corps des agrégés

DISCIPLINE ACADÉMIE

NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire, en capitales	Sexe H ou F	Date de naissance
---	----------------	-----------------------

Prénoms Nom de naissance

Adresse personnelle

Code postal Commune

N° de téléphone personnel Courriel

N° de téléphone mobile En fournissant ce numéro, les syndiqués acceptent de recevoir par SMS leur résultat.

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

Affectation ministérielle :

CODE

Établissement d'exercice (si différent de l'affectation) :

CODE

Classes enseignées :

ÉLÉMENTS CONCERNANT VOTRE CANDIDATURE

JOINDRE UNE COPIE DU CV, DE LA LETTRE DE MOTIVATION SAISIS DANS I-PROF ET DES DERNIERS RAPPORTS D'INSPECTION

- Certifié Classe normale Hors-classe
- Date d'entrée dans le corps :
- Concours Liste d'aptitude
- Nombre d'années d'enseignement antérieures à cette date :
- Précisez lesquelles et dans quel(s) corps ?
- Échelon au 01/09/2017 :
- Reliquat d'ancienneté dans l'échelon au 01/09/2017 :
- Dernière note pédagogique (sur 60) :
- Date de la dernière inspection :

- CONCOURS : dates
 - CAPES - CAPET
 - Admissibilité(s) agrégation
- Titres et diplômes : DEA DESS Doctorat
 Titre d'ingénieur DEST
 Doctorat d'État Autres
- Exercice en éducation prioritaire OUI NON
 Si OUI, type d'établissement (ZEP, ÉCLAIR, REP, REP+...) :
- Nombre d'années d'exercice :
- Précisez la date de nomination :

Date prévue de départ à la retraite :

AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ INSCRIT(E) SUR

- Une liste de propositions rectorales ? OUI NON

Si oui, année(s) :

Académie :

À REMPLIR PAR LES ÉLUS EN CAPA

Proposé(e) par le recteur

Numéro sur propositions

N° SNES
(voir carte syndicale)

Cotisation remise le / /

Académie :

Nom(s) figurant sur la carte

IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/1/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Date : Signature :